

Barack Obama proroge une mesure coercitive contre Cuba



Washington, 24 février (PL).- Le président étasunien, Barack Obama, a prorogé ce mercredi l'état d'urgence à l'égard de Cuba, décrété par William Clinton, après que la DCA de Cuba eût abattu en février 1996 deux avions aux couleurs des États-Unis qui avaient violé à plusieurs reprises son espace aérien.

L'incident, survenu après les sommations d'usage et les avertissements faits aux autorités nord-américaines sur les provocations de la part de groupes contre-révolutionnaires basés à Miami, a été pris comme prétexte par le gouvernement étasunien pour endurcir sa politique d'agressions contre notre pays.

Le document émis ce mercredi par Barack Obama et faisant suite à celui institué par William Clinton, interdit aux bateaux et aux avions immatriculés aux États-Unis de sillonner dans les eaux territoriales ou l'espace aérien de Cuba sans l'autorisation expresse de Washington.

En vertu de ce document, le président Obama autorise le service des garde-côtes des États-Unis à inspecter et même arraisonner des navires suspects d'avoir violé les clauses du blocus économique, commercial et financier de Cuba, en vigueur officiellement depuis février 1962.

A cette occasion, le texte adoucit le langage utilisé par les administrations Clinton et George Bush pour justifier une telle mesure coercitive. Il rappelle d'ailleurs le rétablissement des relations diplomatiques ainsi que l'engagement d'un processus pour la normalisation de ces liens.

D'après la loi étasunienne sur les urgences nationales, une mesure comme celle qui a été prorogée ce mercredi, expire à moins que le chef de la Maison Blanche signe sa rénovation chaque année.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/85337-barack-obama-proroge-une-mesure-coercitive-contre-cuba>



Radio Habana Cuba